

<https://ricochets.cc/Loi-Darmanin-le-25-janvier-bloquons-le-pays-7280.html>



Loi Darmanin : le 25 janvier, bloquons le pays !

- Les Articles -

Date de mise en ligne : lundi 22 janvier 2024

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

En Drôme, il y a eu des rassemblements et manifs importants à Die, Montélimar, Valence... ces derniers jours.

Cette loi immigration raciste calquée sur l'extrême droite, et le modèle de société qui va avec, est inacceptable, et on sait que le gouvernement ne cèdera rien suite à quelques manifs.

Alors il faudrait élargir la contestation et ses modalités d'action, voir élargir au passage à d'autres sujets (France Travail, précarité croissante, SNU, uniformes à l'école...) ?



Loi Darmanin : le 25 janvier, bloquons le pays !

► **[Loi Darmanin : le 25 janvier, bloquons le pays !](#)**

Les manifestations du 14 janvier ont démontré que c'est possible. Les manifestations du 21 doivent démontrer que l'opinion n'est pas avec les racistes et les fascistes. Et pour imposer le retrait de la loi il faut faire exploser ce qui a germé le 14 janvier.

Loi Darmanin : Pour imposer le retrait de la loi, il faut faire exploser ce qui a germé le 14 janvier.

Nous espérons que les manifestations du 21 janvier seront massives. Cela démontrerait qu'il existe une autre réalité dans ce pays que ce que veulent nous faire croire les médias dominants, le pouvoir et les fascistes. Un pays solidaire, un pays contre le racisme et le nationalisme, un pays en colère.

Déjà au moins 150 manifestations sont annoncées sur tout le territoire contre la loi Darmanin.

Mais nous n'avons pas beaucoup de temps. Emmanuel Macron veut que le Conseil Constitutionnel enlève quelques aspects de la loi le 25 janvier pour pouvoir ensuite la promulguer rapidement au prétexte qu'ainsi elle deviendrait « équilibrée ». Mais la loi Darmanin est une loi raciste, liberticide, antisociale, dangereuse pour toute la société dans sa logique même.

Les seuls vainqueurs de sa promulgation seront les racistes et les fascistes. Les racistes parce que la loi les conforte. Les fascistes, Marine Le Pen en tête, parce qu'elle dira que le pouvoir est inconséquent et ne va pas jusqu'au bout.

Les manifestations du 14 janvier ont montré qu'il existait les germes d'une riposte profonde et combative unifiant les Sans-papiers et celles et ceux qui ont des papiers, les Français-e-s et les immigré-e-s. Partout, à l'initiative des Collectifs de Sans-papiers, rejoints par plus de 500 organisations dont beaucoup de structures locales, les manifestations ont montré par leur nombre et la nature de la mobilisation que quelque chose se passait.

La manifestation parisienne a été emblématique dirigée et animée par les collectifs de Sans-papiers avec des

Loi Darmanin : le 25 janvier, bloquons le pays !

cortèges de quartier, des cortèges d'école en lutte contre la loi, des féministes, des cortèges LGBTQI, des activistes du Soulèvement de la terre, d'Extinction rébellion, des clubs de foot et la FSGT (fédération sportive).

Des lycéens et lycéennes s'organisent, les blocages de lycées reprennent à Paris, Rennes ou Nantes. Les assemblées étudiantes se multiplient dans plusieurs villes. Des Assistantes d'éducation se sont mis en grève à Charenton. Les banderoles contre la loi fleurissent devant des écoles. Des professionnels de la santé commencent à se coordonner.

Il faut le dire car cela a une importance pour la suite. Les manifestations du 21 janvier ont été organisées sur le dos des collectifs de Sans-Papiers et en concurrence avec les manifestations du 14 janvier. Heureusement ce n'est pas la logique qui domine dans de nombreux endroits. Mais là où il faut construire une unité de lutte, les principales organisations syndicales ont semé les graines de la division avec celles et ceux qui se battent depuis des mois contre cette loi abjecte.

À Paris, les Collectifs de Sans-papiers se sont sentis humiliés par ce mépris. C'est pourquoi ils ont décidé de ne pas participer à la manifestation parisienne, par dignité et pour dire que la lutte ne peut gagner sans les premiers et premières concerné-e-s.

Mais aussi pour dire que cette loi est une loi raciste, qu'on doit la combattre jusqu'au retrait total et que le combat ne s'arrêtera pas là, qu'on ne peut ni ne doit revenir à la situation antérieure, que l'immigration n'est ni le problème ni même un problème. Qu'il faut imposer l'égalité des droits pour toutes et tous, la régularisation de toutes et tous les Sans-papiers. Qu'il serait indécent que se déroulent des Jeux Olympiques en France sous Loi Darmanin, quand les étranger-e-s y sont considéré-e-s comme des délinquant-e-s, les Sans-Papiers pourchassé-e-s, les jeunes migrants laissés à la rue, les libertés toujours plus attaquées. Dans un pays où les fascistes sont considérés comme une force pouvant prétendre au pouvoir.

Alors les germes du 14 janvier doivent s'unir avec l'ampleur, la force du 21 janvier. Les organisations syndicales doivent retisser en urgence les liens d'une unité de lutte.

La CGT a appelé à la désobéissance civile. Il faut maintenant passer des mots aux actes.

Des appels à la grève ont été lancés pour le 25 janvier, date charnière. Pas tant dans l'attente des décisions du Conseil Constitutionnel. Mais parce qu'au soir du 25 janvier, Emmanuel Macron sera en position de promulguer la loi.

L'appel à la grève le 25 janvier a d'abord été lancé par des personnels de l'éducation nationale via Sud éducation 75 dans la mobilisation pour le 14 janvier. Il a été repris par la CGT éducation 75 le lendemain des manifestations du 14 janvier. Puis par les syndicats Sud éducation de toute la région parisienne. Dans l'éducation il faut que cela se propage nationalement, que les syndicats de la FSU rejoignent le mouvement.

Asso Solidaires Île-de-France appelle désormais aussi à la grève et veut le faire passer nationalement. Le SNES-PJJ vient aussi de s'y mettre en déposant un préavis pour le 25 janvier.

Nous appelons tous les syndicats, toutes et tous les syndicalistes à amplifier cet appel. Que les syndicats du rail s'y mettent. Pour la liberté de circuler, il faut plus de trains, plus de cheminots, moins de policiers, moins d'entraves à la circulation. Que les syndicats de la culture se jettent dans la bataille. Les raisons ne manquent pas quand on a Rachida Dati comme ministre !

Loi Darmanin : le 25 janvier, bloquons le pays !

Dans la dynamique des manifestations du 21 janvier, l'appel doit se propager dans tous les secteurs : bloquons le pays le 25 janvier ! Lycéen-ne-s, étudiant-e-s, bloquez vos lycées, vos facs. Travailleurs et travailleuses de tous secteurs, arrêtez le travail. Contre le racisme, contre le fascisme, pour l'égalité des droits et la liberté de toutes et tous. Nous sommes à un tournant.

Réuni le mardi 16 janvier, le cadre réunissant les 500 organisations qui ont appelé aux manifestations du 14 janvier a décidé :

- d'appeler à faire du 25 janvier une journée de mobilisation, de grèves, d'actions, de manifestations et de rassemblements
- d'appeler à une nouvelle journée nationale de manifestations le samedi 3 février
- d'inviter les organisations qui n'ont pas signé l'appel au 14 janvier et participent à la journée du 21 janvier à construire ensemble ces mobilisations.

Note

<https://blogs.mediapart.fr/marche-des-solidarites/blog/180124/loi-darmanin-le-25-janvier-bloquons-le-pays>

(source : <https://paris-luttes.info/loi-darmanin-le-25-janvier-17779>)



Loi Darmanin : le 25 janvier, bloquons le pays !

4 150.000 CONTRE LE RACISME D'ÉTAT

On nous répète que toute la population voudrait expulser les étrangers, la propagande de l'extrême droite est en boucle sur tous les plateaux télé, la chasse aux exilés est présentée par les gouvernement successifs comme une évidence et Macron reprend les idées et les mots du Front National.

Pourtant, ce 21 janvier, plus de 150.000 personnes étaient dans les rues contre le racisme d'État et la Loi Darmanin. Il reste un peuple qui résiste.

Des manifestations imposantes pour un dimanche, avec 5.000 manifestant-es à Nantes, 25.000 à Paris, 10.000 à Marseille, 6.000 à Lyon, des milliers dans de nombreuses villes moyennes et des rassemblements jusque dans les petites communes. Dans les cortèges, une présence remarquée de la jeunesse. Il y avait aussi des happening,

Loi Darmanin : le 25 janvier, bloquons le pays !

comme des cartes d'identité brûlées à Nantes ou un empilement de valises à Saint-Nazaire.

Ce n'est pas encore un raz-de-marée, mais c'est une mobilisation conséquente dans un contexte où l'on pensait que la résignation avait gagné, après une année 2023 harassante sur le front des luttes.

Surtout, le mouvement est ascendant par rapport aux dernières dates en décembre : il y a plus de monde dans les rues, les mots d'ordres anti-racistes se diffusent, des lycéen-nes sont en lutte, des artistes utilisent leur talent pour protester comme en témoignent les caricatures de députés ayant voté la Loi Darmanin, placardées sur les murs... Cette mesure raciste ne passera pas comme une lettre à la poste.

Pour autant, nous sommes encore loin des grandes luttes de sans-papiers des années 1990 et 2000, et des immenses marches contre l'extrême droite en 2002. Il faut dire que depuis, les médias des milliardaires ont banalisé méthodiquement l'extrême droite et le racisme. Le mouvement reste donc à construire.

Le Conseil constitutionnel se prononcera le 25 janvier sur la Loi Immigration. L'occasion de redescendre dans la rue et de hausser le ton contre ce gouvernement, le racisme d'État et les Centres de rétention. Entre autres...

(post de contre attaque)